

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance. - www.sos.ie org.

REÇU FISCAL

N° 150916

Bénéficiaire: SOS Villages d'Enfants - 6, cité Monthiers - 75009 Paris Association reconnue d'utilité publique par décret du 08/05/1969 publié au Journal Officiel du 17/05/1969.

Objet : Redonner à des frères et sœurs qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents le bonheur de grandir ensemble selon un mode de vie familial.

1134402

SARL LDL COURTIMMO BRETAGNE M DAMIEN LE DUC 21 PLACE NOTRE DAME **56400 AURAY**

SOS Villages d'Enfants reconnaît avoir recu au titre des dons et versements ouvrant droit à la rédution d'impôt la somme de : 270,00 €

Somme en toutes lettres : deux cent soixante-dix euros

Date du versement du don : 22/12/2017

Forme du don : Don manuel Nature du don : Numéraire

Mode de versement du don : Carte bancaire

Date d'émission du reçu :

27/12/2017

Daniel Barroy Président de SOS Villages d'Enfants



néficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du CGI.

Bulletin de soutien ponctuel

Merci de renvoyer ce bulletin dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir.

DÉDUCTIBLES DE VOS



OUI, j'agis avec SOS Villages d'Enfants pour que frères et sœurs sans soutien parental retrouvent une vraie vie d'enfant. Je fais un don de :

100 €

220 €

400 €

☐ Autre montant€

1134402 FZW3

SARL LDL COURTIMMO BRETAGNE M DAMIEN LE DUC 21 PLACE NOTRE DAME **56400 AURAY**

Je souhaite que mon don soit affecté :

des missions

aux actions en France

aux actions dans le monde



Je joins mon règlement :

par chèque à l'ordre de SOS Villages d'Enfants

par CB Nº : L (Visa - Eurocard) Date d'expiration : L

Année

Je note les 3 derniers chiffres inscrits au dos

Date: Signature:

J'accepte de recevoir des informations de SOS Villages d'Enfants par e-mail (arrêt sur simple appel téléphonique):

Je souhalte recevoir une brochure legs, donations et assurances-vie.

FZW3

SARL LDL COURTIMMO BRETAGNE

Bulletin de soutien r



OUI, je répartis mon aide auprès des frères et sœurs sans soutien parental sur l'année, avec le prélèvement automatique :

1 1 1 11 1 1 1 1

□ 10 €/mois □ 15 €/mois □ 20 €/mois □ 30 €/mois

□€/mois

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (SEPA)

Association bénéficiaire : SOS Villages d'Enfants 6, cité Monthiers - 75009 Paris

N°ICS: FR 93 ZZZ 415 436

(International Bank Account Number)

BIC: I 4 1

Date:

56400 AURAY

1134402

J'accepte de recevoir des informations de SOS Villages d'Enfants par e-mail (arrêt sur simple appel téléphonique) :

M DAMIEN LE DUC

21 PLACE NOTRE DAME

Merci de joindre un RIB.

(Bank Identifier Code)

J'autorise SOS Villages d'Enfants à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de SOS Villages d'Enfants. Le 1" prélèvement interviendra le 10 du mois suivant la date d'enregistrement de ce mandat. Je pourrai mettre fin à mon prélèvement à tout moment sur simple appel téléphonique. Je beneficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé.